



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etat de Vaud

COVID-19: soutien cantonal aux artistes

470 bourses de recherche et de développement artistiques

Le Canton de Vaud a déployé un dispositif unique afin de soutenir les actrices et les acteurs du monde culturel. Mis en œuvre dans un temps record, ce soutien participe au maintien des compétences au sein de l'économie créative en soutenant financièrement les artistes dont l'activité est empêchée. Au vu du nombre et de la qualité des projets de recherche reçus ainsi que de l'aspect extraordinaire de la situation, le montant initialement prévu pour cette action (3 millions) a été doublé et porté à 6 millions de francs par le Conseil d'Etat. 470 artistes vont ainsi recevoir d'ici la fin du mois de mars des bourses de 10'000 à 20'000 francs. Elles leur permettront de poursuivre leur travail de réflexion et de recherche durant les mois à venir et malgré la crise.

Les milieux culturels sont sévèrement impactés par la crise sanitaire. Afin de préserver le secteur, la Confédération a mis en place dès le mois de mars 2020, en collaboration avec les Cantons, des mesures d'aide d'urgence et d'indemnisation reconduites plusieurs fois jusqu'à fin 2021. Toutefois, nombre d'actrices et d'acteurs indépendants ne sont pas suffisamment soutenus ou se voient exclus du filet de soutien en vigueur.

En contact constant avec les différents organismes faïtières du domaine, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a donc mis en place mi-décembre 2020 un dispositif inédit appelé *Bourse de recherche et de développement artistiques* soumis à plusieurs conditions : être domicilié dans le canton depuis au moins 3 ans, exercer une activité culturelle professionnelle représentant au moins 50% du temps de travail ou du revenu et proposer une réflexion ou une démarche sérieuse, pertinente et cohérente dans le cadre de sa carrière. Un rapport est par ailleurs demandé à l'issue de chaque projet.

551 dossiers reçus

Au 10 janvier 2021, le Service des affaires culturelles (SERAC) avait reçu 551 dossiers de candidature. Un chiffre important démontrant que le dispositif répond à un véritable besoin dans les circonstances actuelles. Le traitement a été effectué par les

Commissions cantonales des activités culturelles (CCAC) et des arts de la scène (CCAS) qui ont retenu 470 candidatures. 81 ont été écartées pour des raisons d'inéligibilité, d'insuffisances ou de non-pertinence du dossier.

Bourses attribuées par domaine

- Musique: 21.5%
- Arts plastiques: 21.3%
- Arts visuels: 18.5%
- Théâtre: 16.6%
- Pluridisciplinaires: 12.3%
- Danse: 6.0%
- Littérature: 3.8%

Importance du soutien vaudois à la culture

Le Canton de Vaud est riche en artistes reconnus et appréciés bien au-delà de ses frontières. Or ces personnes au statut déjà bien trop souvent précaire avant la crise reçoivent aujourd'hui du Conseil d'Etat vaudois un soutien rapide, agile et ciblé. Une aide importante à la culture et qui vise à maintenir l'ensemble des métiers nécessaires au secteur de l'économie créative en complément aux autres mesures en place. Elle s'ajoute en effet aux actions conjointes du Canton et de la Confédération : 24.7 millions de francs pour les acteurs et les entreprises culturelles entre mars et octobre 2020 (tableau récapitulatif en annexe). Cette politique forte de soutien à un secteur considéré comme essentiel à la vie du canton se poursuit par ailleurs en 2021.

Autres soutiens disponibles

Les acteurs culturels peuvent toujours faire parvenir des demandes d'aide d'urgence (frais d'entretien immédiats) à l'association [Suisseculture sociale](#) jusqu'au 20 novembre 2021 et des demandes d'indemnisation pour pertes financières au [SERAC](#) jusqu'au 30 novembre 2021, ces dernières sont aussi accessibles aux entreprises culturelles.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 mars 2021

RENSEIGNEMENTS

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, cesla.amarelle@vd.ch,

021 316 30 01

DFJC, Nicole Minder, cheffe de service, Service des affaires culturelles, nicole.minder@vd.ch,

021 316 07 40

LIENS

[Aides financières: Suisseculture sociale \(jusqu'au 30 novembre 2021\)](#)

[Aides financières SERAC \(jusqu'au 30 novembre 2021\)](#)

TÉLÉCHARGEMENTS

[Tableau récapitulatif des aides perçues par le secteur culturel vaudois au 11 mars 2021](#)